

Transformez votre expérience en diplôme en 5 étapes

1 - Etude de recevabilité

Prenez rendez-vous avec le Point Régional Conseil de la Vienne (05 49 61 44 64) pour un entretien personnalisé. Le rôle du PRC est de :

- vous aider à repérer la ou les certifications adaptées à vos compétences
- vous conseiller sur la mise en œuvre de la procédure.
- obtenir la recevabilité (livret 1)
- coordonner l'accompagnement et le financement de votre projet, selon votre situation.

Quel délai ?
2 à 4 sem. environ

Le PRC vous oriente vers les accompagnateurs VAE de la MFR de CHAUVIGNY
Contact : Corinne LAURENT - Tel : 05 49 56 07 04 - courriel : corinne.laurent@mfr.asso.fr

2 - Accompagnement vers la validation

Votre MFR vous reçoit lors d'un premier rendez-vous (1h) pour un entretien d'accueil autour de votre projet, les attendus de l'élaboration du Livret 2 et les modalités d'accompagnement.

Un planning de rendez-vous sera mis en place pour :

- vous aider à organiser votre dossier
- valoriser vos expériences
- vous préparer à l'entretien avec le jury ou la mise en situation

Quelle durée ?
14 h sur 6 mois maximum

3 - Dépôt du livret

Le livret 2 doit être complété et déposé auprès de votre centre de validation.

4 - Entretien avec le jury

Suite au dépôt de votre livret 2, vous serez convoqué pour la validation. Le jury se prononce sur la validation totale ou partielle du diplôme, à partir des informations présentes dans le dossier, l'entretien et l'examen technique. Le jury de validation est souverain dans ses décisions.

5 - Entretien post jury

Echange avec votre accompagnateur sur la décision du jury pour poursuivre votre projet.

La VAE permet d'accéder à 250 titres du Ministère du Travail

bâtiment, comptabilité, tourisme, transport,
travaux publics, services à la personne...



L'obtention d'un titre permet d'accélérer ses
chances de trouver un emploi, de gagner en
compétences, de se reconvertir...

La VAE pour tous

Vous êtes

- demandeur d'emploi,
- bénévole associatif, syndical, politique
- en congé parental

Vous pouvez

justifier d'un an d'activité (en continu ou non) dans le champ du diplôme visé.

Alors une démarche VAE est possible !

Formation accessible à tous les publics, y compris en situation de handicap. Se rapprocher du secrétariat pour un accompagnement spécifique, si nécessaire.

Un diplôme sans la contrainte de la formation

L'obtention totale ou partielle du diplôme se fonde sur la reconnaissance de votre parcours par un jury de professionnels, à travers l'étude de votre livret de validation (livret 2).

Une démarche gratuite

L'information, l'aide au positionnement et l'étude de recevabilité sont entièrement financés par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience



Transformez votre expérience en titre, certificat ou diplôme

MFR de CHAUVIGNY
47 Route de Montmorillon
86300 Chauvigny

Tel : 05 49 56 07 04 - mfr.chauvigny@mfr.asso.fr

Des diplômes reconnus

Les titres proposés sont certifiés par le Ministère du Travail et reconnus par l'ensemble des professionnels.

Un accompagnement de proximité

L'accompagnement VAE proposé repose sur un maillage de MFR destiné à vous accueillir et vous accompagner sur l'ensemble du département de la Vienne : Châtellerault, Chauvigny, Lençloître, Poitiers, Montmorillon, Gençay, Civray, Loudun, Mirebeau, Ingrandes sur Vienne...

